

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. IV

MONTRÉAL, JUILLET, 1887

NO. 3.

SOMMAIRE.

Bulletin de la Société d'Hygiène de la Province de Québec.— Séance du 22 Juin 1887.— *Travaux originaux* : La Variole aux États Unis. Conférence sur l'Hygiène générale (suite). — Analyse de l'eau.— Chronique de l'Hygiène en Europe.— Le Surmenage Intellectuel. — *Reproductions* :— L'intempérance.— Un Danger.— Mortalité de Montréal.— Une Infamie. *Variétés* : Livres reçus.—Nominations.—Choléra.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Séance du 22 Juin 1887.

Présidence : J. L. ARCHAMBAULT.

Sur la proposition de MM. A. Hamon, (Paris) et Dr. J. I. Desroches, sont nommés à l'unanimité Membres Correspondants :

M. le Dr. FÉLIX BRÉMOND, membre de diverses sociétés d'hygiène, vice-président de la commission des logements insalubres de la ville de Paris ; M. le Dr. DEGOIX, rédacteur en chef du journal *Le Petit Médecin des Familles*, Paris ; M. le Dr. FRÉDÉRIC EKLUND, membre de diverses sociétés d'hygiène, médecin de l'hôpital militaire de Stockholm, Suède ; M. le Dr. PECHEREMALDJI, membre de l'Académie Impériale de Médecine, médecin de Sa Majesté Impériale le Sultan, Constantinople ; DON E. ESTADA, Ingénieur de caminos canales y puertos, Palma, (Iles Baléares), Espagne ; DON MANUEL DE LIXAN Y GARCIA, capitán de ingénieur, professeur à l'Académie Militaire, Guadaluajara, Espagne.

A l'occasion du procès-verbal de la précédente séance, il est résolu à l'unanimité d'engager tous les Membres Titulaires et Membres Correspondants à acquiescer un droit de diplôme moyennant remise de trois piastres.

Sans prétendre discuter l'opportunité d'un diplôme pour toutes sociétés scientifiques, nous disons qu'il rappelle le mot d'ordre titulaire à tout progrès ; dans une société comme la nôtre, c'est le signe du ralliement dans les temps de détresse, quand ces épidémies meurtrières, comme des vampires, s'abattent sur nos foyers, semant la douleur dans le cœur de la nation.

Nous faisons donc appel aujourd'hui à tous les Membres de notre jeune et vigoureuse société de témoigner de leur dévouement au triomphe de la cause sanitaire dans ce pays en prenant le diplôme de la société.

Adressez-vous pour le diplôme au secrétaire :

Dr J. I. DESROCHES.

Secrétaire.

Travaux Originaux.

LA VARIOLE AUX ETATS-UNIS.

Le besoin de nous prémunir contre les malheurs d'une nouvelle épidémie de variole, nous inspire la nécessité de bien connaître la marche de cette maladie qui sévit, à l'heure présente, à New-York et à Chicago.

Nous n'en savons rien encore. Messieurs les Américains s'obstinent à ne pas nous donner de renseignements exacts, malgré les demandes réitérées de M. le Dr. Laberge, notre officier de santé, malgré la puissante intervention de M. le Consul anglais.

Messieurs les Américains semblent oublier ce que nous leur avons fait en 1885 quand le même fleau nous décimait.

Allons donc, Messieurs, cessez de valuer une science admirable, l'hygiène, qui tient aux sentiments les plus nobles, les plus généreux. Ne souffrez pas que s'attédisse en vous l'amour de l'humanité par le succès malheureux du gain, le sentiment confraternel au bruit de ce dicton: chacun pour soi...

En présence de la position que prennent nos voisins vis-à-vis le Canada, de Montréal en particulier, nous ne voyons rien de mieux que l'intervention du gouvernement canadien. Nos relations sont trop intimes pour rester indifférent en pareilles circonstances. Le souvenir de la dernière épidémie, dont l'origine venait de Chicago, est trop frais à notre mémoire pour ne pas trembler à l'idée d'une nouvelle invasion.

C'est une question économique-politique de la plus haute importance qui, nous l'espérons, saura capter l'attention de nos hommes d'Etat d'Ottawa.

Pour donner plus de ton aux autorités sanitaires de la province de Québec, nous réclamons le droit d'existence permanente d'une Commission d'Hygiène. Vis-à-vis le peuple et les autres nations, les opinions d'un corps d'hommes dont la réputation est une garantie, produisent souvent les plus heureux résultats.

Espérons que notre gouvernement de Québec saura exaucer notre légitime demande.

DR. J. I. DESROCHES.

CONFÉRENCE SUR L'HYGIÈNE GÉNÉRALE PAR J. L. ARCHAMBAULT, AVOCAT.

(Suite.)

Je ne puis taire ici, Messieurs, le nom d'un homme désormais attaché dans nos souvenirs à l'œuvre de la santé publique, c'est celui d'un de nos membres les plus distingués, de Monsieur H. R. Gray ex-échevin de Montréal. Cet homme mérite une place d'honneur parmi les bien-faiteurs de notre ville. Il a eu comme collaborateur dévoué un autre citoyen estimable, Monsieur l'Échevin Mount, qui continue ses travaux et sa mission avec talent et dignité. Monsieur Gray a été obligé après un travail colossal accompli durant la dernière épidémie de se retirer des fonctions civiques, épuisé par la lutte et par des services nombreux et incessants. C'est une perte sensible pour le conseil de ville. Cependant il vient d'élever la voix pour une œuvre philanthropique. La création d'un parc sur la ferme Logan dans un but sanitaire est une idée excellente qui répond à un grand besoin de la partie Est de la ville.

Ce projet n'était qu'à l'état d'ébauche depuis plusieurs années dans les cartons de l'autorité municipale. Il devait prendre une forme plus sensible sous l'inspiration généreuse de M. Gray qui veut associer le souvenir de l'année jubilaire de notre gracieuse Reine à une œuvre d'agrément et d'utilité publique. La rumeur veut que cette idée populaire reçoive son exécution immédiate. Ce serait le couronnement d'une carrière bien remplie. La reconnaissance de ses concitoyens est par avance acquise à Monsieur Gray.

J'aurais voulu, en inaugurant ma Présidence, toucher à bien d'autres questions qui vous intéressent à un haut degré. Je ne

puis que les effleurer sans entrer dans les détails.

Il existe des lacunes regrettables dans nos institutions municipales, en particulier dans le département de la salubrité publique. Je ne veux dire que du bien du Comité de santé, qui est spécialement chargé de surveiller cette branche du service civique, mais je ne crois blesser personne en affirmant que ce comité a été beaucoup trop négligé.

L'organisation de ce département exige des réformes urgentes. Je voudrais d'abord y voir un plus grand nombre de médecins et pour cela il faudrait que ces messieurs eussent plus d'ambition pour les honneurs et les devoirs civiques. On a déjà dit qu'il fallait plus d'hommes pratiques et moins de théoriciens au conseil de ville. Je ne permettrai de n'accepter ni le compliment ni la suggestion. A mon sens la partie technique ou purement scientifique doit former la base principale de l'administration, au conseil aussi bien que dans les départements. Il y a quelque chose de défectueux sous ce rapport qui empêche l'efficacité des officiers supérieurs de notre organisation municipale. Il ne suffit pas seulement d'établir une proportion équitable dans la répartition des fonds ou des allocations attribués à chaque service, il faut de plus diviser et distribuer le travail d'une façon intelligente et efficace.

Le comité de santé a été paralysé dans son œuvre par une trop grande pénurie de deniers et d'hommes compétents et capables de faire connaître les besoins de l'hygiène publique.

Notre système de voirie, d'inspection des denrées ou substances alimentaires, de canaux et d'égouts est l'agent le plus important de la conservation des individus et du bien-être matériel général. Que va-

lent les autres avantages de la vie, si la vie elle-même est constamment menacée et si le cortège des maux physiques assiege nos foyers, à raison d'une administration municipale défectueuse ou des négligences coupables des particuliers? Pourquoi ces grands intérêts sont-ils en souffrance? N'est-ce pas parce que la science a trop à dire dans ces questions complexes et que les spécialistes et les théoriciens ne sont pas assez écoutés? C'est par les petits détails qu'on juge quelquefois de l'ensemble d'une œuvre. Dernièrement Monsieur le Docteur Mount demandait un crédit de \$200.00 pour l'inspection du lait et on lui a d'abord refusé cette allocation minime. On a fini par accorder cent piastres. C'est bien peu; mais c'est un premier pas dans la bonne voie. J'invite le Docteur à être tenace; il finira par avoir tout ce qu'il demande.

Cet exemple choisi entre mille démontre les imperfections du système municipal, surtout dans le département de la santé publique. Je dirai donc aux hommes d'affaires, aux gens d'expérience qui travaillent à la chose publique: Ne dédaignez pas les conseils et les vues de savants et des chefs de département dont le zèle, l'activité et les connaissances vous sont connues. Ce sont eux qui vous fourniront les matériaux avec lesquels vous préparez les mesures utiles et avantageuses à l'intérêt de la cité et peut-être même votre réputation, sinon votre popularité devant le peuple. De cette façon vous aurez avec moins de soucis personnels un système plus régulier et une organisation plus efficace des divers services.

J'ai dit un mot de la législation sanitaire sanctionnée par le parlement de Québec et de la commission d'hygiène instituée en vertu de cette législation. Je

voudrais aussi attirer votre attention sur un sujet d'une importance capitale au point de vue de la salubrité. C'est celui du mode de construction des bâtisses au sein des grandes villes et du système de ventilation, de drainage et d'égouts qu'on y applique. Cette question demande à être traitée et considérée sérieusement par les entrepreneurs, les architectes et les grands propriétaires. La régie municipale a bien, en vertu de réglemens spéciaux, une certaine autorité dans ces matières, mais ses pouvoirs s'arrêtent à la limite extrême qui touche aux droits de la liberté individuelle. Les grands travaux de voirie auraient beau être parfaits et complets, rien n'empêcherait qu'ils fussent une cause d'insalubrité ou de nuisance publique si ces travaux ne sont pas faits en accord avec le système général et suivant les règles et les principes de l'hygiène. Sans empiéter en aucune façon sur les droits, les privilèges et les goûts mêmes des particuliers, ne serait-il pas raisonnable d'édicter des ordonnances qui forceraient les constructeurs de bâtisses à tenir compte de certaines données scientifiques se rapportant à la ventilation ou à une disposition plus avantageuse de toutes les parties d'un bâtiment ? J'admets bien volontier qu'ici à Montréal il y a nombre de gens du métier, très expérimentés et possédant une foule de connaissances sérieuses en matières de construction. Ces personnes ont non seulement le souci de la beauté artistique mais de plus des lois de l'hygiène. Le mal réside ailleurs. Pour ne citer qu'un exemple, n'est-ce pas un fait reconnu que les nombreuses sociétés de construction existantes il y a quelques années ont, à côté de grands progrès réalisés par leur puissante initiative, semé au sein des quartiers moins

favorisés de la ville, des germes de destruction alarmants ? Pourquoi cela ? C'est que dans bien des cas, chacun se faisait son propre architecte et qu'on élevait de véritables châteaux de cartes sans se préoccuper de la salubrité publique. La faute n'en était certes pas à tous les modestes ouvriers pour qui les avantages de ces institutions financières étaient un appas facile au milieu de l'exercice de leur métier. Elle était encore bien moins celle de l'honnête petit propriétaire, si heureux de posséder un coin de terre et d'y élever avec le fruit de ses économies la demeure où lui et les siens pourraient jouir de l'air et de l'indépendance. Non, cela était dû à l'absence de réglemens ou de dispositions sanitaires avantageuses pour les classes pauvres. Ce que je dis là est d'occurrence journalière et trouve sa démonstration dans toutes les grandes épidémies.

Montréal fait moins que toute autre ville exception à la règle générale. Paris, Londres, New-York, avec leurs agglomérations énormes de population ont des quartiers où les maladies contagieuses pénètrent à peine. Des pâtés de maisons de sept ou huit étages renferment des milliers d'habitants vivant dans des logis qui se touchent. Là le système est parfait à l'intérieur, comme à l'extérieur. Aussi la proportion de la mortalité y est moindre qu'ailleurs. La statistique des faits est pour moi concluante dans ces matières. Profitons des enseignements qu'elle nous donne. Je ne demande pas à nos édiles déjà assez obérés par des responsabilités sans profit une législation arbitraire et absolue. La tyrannie sous quelque forme qu'elle se présente est une atteinte à la liberté et à la raison. Mais je crois qu'il est possible de concilier les droits des individus avec le sentiment

raisonné de la chose publique ; certaines mesures municipales ont déjà produit d'excellents résultats, entre autres celle qui a rapport à l'abaissement du prix de l'eau pour encourager l'introduction des water-closets dans les maisons. Quand le système des fosses fixes aura disparu entièrement des habitations de Montréal, ce jour là comptera comme le plus beau triomphe de l'hygiène.

Si les besoins de la caisse municipale exigent une taxe quelconque pour des fins de cette nature, qu'elle soit aussi minime que possible. Le système du *Tout à l'Égout* doit être préconisé et proclamé sans cesse. Le remède est en fin de compte entre les mains des propriétaires et de l'autorité municipale. Avec un peu d'entente et de bonne volonté, il est facile de se passer de lois arbitraires.

Les inondations périodiques dont notre ville est affligée deviennent un sujet d'alarmes et de graves préoccupations. La santé publique est sérieusement menacée par le retour de calamités si fréquentes. Certaines maladies prennent le caractère de permanence au sein des quartiers inondés, grâce aux germes qui ont été déposés à l'époque de l'inondation. Longtemps après que les eaux se sont retirées, l'humidité règne encore dans les habitations et les rend insalubres. Les quartiers qui ne sont pas atteints par la crue subite du fleuve n'échappent pas aux conséquences fâcheuses de l'invasion des eaux. Les débris de toutes sortes entraînés dans les égouts gonflés s'y décomposent, forment des gaz délétères dont les émanations pestilentielles remontent jusqu'aux plus hauts sommets de la ville et là se répandent sur la rue par les regards d'égouts ou à l'intérieur des demeures par les canaux privés. Divers remèdes éner-

giques ont été mis à l'étude pour empêcher le retour. C'est le devoir de l'autorité municipale de trouver la solution du problème. Notre Société d'Hygiène a aussi son œuvre à accomplir, au milieu de nos présentes anxiétés. C'est d'aider de ses conseils les hommes de l'art et de rechercher les moyens scientifiques les plus pratiques pour prévenir et détourner les fléaux qui peuvent venir troubler le bien-être de notre population et compromettre les intérêts de la santé publique. Vos études, Messieurs, ont donc une portée immense que tous les amis de l'humanité doivent envisager d'un bon œil et avec un sentiment de justice.

J'ose espérer que vos efforts seront appréciés comme ils le méritent ; j'en ai la preuve ce soir dans l'intérêt que nous porte la société d'élite réunie dans cette enceinte. Je prends occasion de la circonstance pour reconnaître ici publiquement la sympathie accordée à notre œuvre par le Gouvernement Fédéral. L'allocation qu'il vote annuellement à notre Société a contribué puissamment au maintien de notre journal.

Je l'en remercie. Il est à souhaiter que les autres corps publics comprennent l'importance, l'utilité des travaux que nous faisons, d'une façon toute gratuite, pour répandre la connaissance des principes d'hygiène parmi le peuple.

Il est temps, Messieurs, de clore ces remarques, car il me semble que je viens d'explorer des horizons à peu près inconnus. La faute en est à vous si je commence à m'accoutumer aux audaces d'une telle présidence. Je l'ai acceptée avec plaisir, car elle me permettra de m'instruire au milieu de vous de choses auxquelles tout le monde devient indifférent dans ce siècle de lumière, soit par une coupable négligence ou par ignorance.

J'estime que c'est un crime pour l'homme instruit de se désintéresser du souci de ses semblables ou des devoirs de la chose publique.

L'avocat, comme le médecin, est tenu de travailler au bonheur et au soulagement de notre humanité souffrante. On a tenté de nous nier ces belles et consolantes prérogatives comme on voudrait croire qu'elles sont incompatibles avec notre état. Ce n'est pas au milieu de vous, membres de la noble profession de la médecine, que ce préjugé existe. J'en ai la preuve dans vos sympathiques préférences à mon égard. Non, la science de l'hygiène ne peut être le monopole exclusif d'une classe, elle doit être le but de l'ambition de tous les citoyens et de tous les amis de l'humanité. Laissons à d'autres, s'il le faut, le souci des affaires de la politique et de la diplomatie. Laissons à nos dignes échevins le soin de la curie municipale. Du haut de cette tribune libre, nous pouvons dire la vérité sans rechercher les faveurs de la popularité. Nous avons une œuvre plus modeste à remplir ; sachons la développer au milieu des calmes et sereines satisfactions de la science et la faire connaître et aimer au peuple avec un véritable désintéressement. Quand les besoins de la santé, de l'ordre et de la moralité publique l'exigeront, ayons toujours un œil vigilant sur les travaux de nos législateurs afin que les lois soient d'accord avec les préceptes de l'hygiène et les nécessités sociales. Nous avons une tâche aussi utile à remplir vis-à-vis de nos conseils municipaux. Les règlements qui émanent de ces grands publics sont une sauvegarde ou une menace perpétuelle pour nos foyers et l'avenir de nos populations, selon qu'ils s'inspirent des véritables besoins généraux ou qu'ils sont

l'œuvre de calculs personnels ou d'intérêts privés. Le bien-être, la santé et les jouissances de la nation ou des individus sont entre les mains de ce forum choisi par la volonté populaire, de cet aréopage qui peut d'un seul mot ou d'une seule phrase la détruire ou la rendre impuissante pour le salut public. Demandons donc à tous ces puissants de la terre moins de diners qui font les insomnies et les lois mal digérées, de meilleurs égouts et moins de demeures remplies de scrofuleux et de rachitiques, moins de somptueuses constructions pour abriter des chevaux et des pompes à incendie et plus d'abris pour les misères et les hillons de l'humanité souffrante ; enfin demandons, s'il est possible, moins de maisons de jeu ou de prostitution et de buvettes qui tuent le corps et vicient l'intelligence et plus de temples à la science et d'écoles du soir où la classe opulente et l'honnête ouvrier viendront puiser la force et la lumière, la santé du corps et la vie de l'âme, seuls biens légitimes et capables de satisfaire ici bas les appétits des sens et les volontés énergiques de notre être. Voilà, Messieurs, un programme large et sérieux. Je le livre à vos méditations.

Quant à vous, Mesdames, permettez-moi en terminant de vous offrir au nom de notre société mes sincères remerciements pour l'intérêt que vous portez à notre œuvre.

Votre présence ici ce soir nous honore et rend un hommage gracieux à nos travaux. Vous avez voulu nous faire comprendre qu'à côté de l'hygiène physique, il y a aussi l'hygiène sociale, celle qui s'élève au-dessus des soucis terrestres et des préoccupations de notre nature humaine. Qui que vous soyez, épouses, mères ou sœurs, vous êtes avant

tout des femmes chrétiennes, des citoyennes dévouées à votre pays. C'est dans ce double culte que vous puisez ces trésors de vertu, ces principes de foi et ce puissant amour patriotique qui élèvent et grandissent les nations. L'instinct du beau et le goût de l'idéal ont été développés au fonds de vos cœurs par la main bénie de la Providence. L'éducation domestique, en polissant les mœurs, adoucit les aspérités de la vie et prépare des races laborieuses et actives qui font la gloire d'un peuple. Je réclame, Mesdames, pour la canadienne tous ces dons précieux. Par sa propreté traditionnelle et son dévouement inaltérable à son foyer, c'est elle qui sème les sourires et la joie au sein de la famille. Au milieu de la société, c'est elle encore qui fait l'ornement de nos salons. Vous la trouverez la même, à la campagne, à la ville, sous l'humble chaumière du pauvre, sous les somptueuses demeures du riche. Mesdames, continuez votre noble et importante mission ; vous êtes des grandes civilisatrices du monde et de la société.

ANALYSE DE L'EAU.

L'eau que nous buvons est-elle bonne, saine et propre aux nombreux usages auxquels elle est destinée, ou est-elle tout simplement potable et d'une qualité suffisamment inoffensive pour que nous puissions nous en servir impunément ?

Voilà une question qui intéresse tous les habitants de notre ville et les nombreux voyageurs qui y passent.

L'hygiène a aussi son mot à dire dans la solution de cette question.

Par le dernier rapport imprimé du surintendant de l'aqueduc de Montréal, pour l'année finissant le 31 décembre 1885, je constate que la moyenne par

jour de la consommation d'eau a été d'environ douze millions de gallons. Le rapport de 1884 accuse une différence en moins d'environ un million et demi par jour. Avec l'annexion des municipalités environnantes, il est évident que l'augmentation sera très considérable d'ici à quelques années. Le nombre de maisons approvisionnées par l'aqueduc s'élevait en 1885 à 28,369, et la longueur totale des tuyaux de distribution était de 742,497 pieds linéaires ou de 140 627/160 milles de gros tuyaux.

Voilà ce que je trouve dans ce rapport qui renferme beaucoup d'autres renseignements d'utilité générale. Mais ce que je n'y ai pas vu et ce que je voudrais lire dans chaque rapport annuel, soit du surintendant de l'aqueduc, ou de l'officier de santé, c'est une analyse officielle complète de l'eau fournie à la ville. L'approvisionnement futur de Montréal et les conditions sanitaires dans lesquelles la consommation d'eau s'effectuera sont deux problèmes d'une importance vitale. Le premier a déjà reçu un commencement de solution par la construction de nouveaux bassins ou réservoirs en partie commencés et par des additions considérables dans la maison des pompes. Je ne me trompe pas en disant que la valeur hygiénique de l'eau dépend presque entièrement de la perfection du système général d'aqueduc que nous avons.

L'absence d'un bassin d'eau naturelle au-dessus du niveau de la ville habitée nous oblige ici comme dans beaucoup d'autres grands centres d'avoir recours à des moyens artificiels pour alimenter la population d'une eau potable. On n'a jamais émis de doute sur l'excellente qualité de l'eau fournie par les rapides de Lachine. Mais à mesure que les besoins de la consommation d'eau augmenteront, la ville

devra développer et agrandir son système d'approvisionnement et la capacité de ses réservoirs dans des proportions gigantesques. Tous ces divers intermédiaires ou agents artificiels par lesquels l'eau nous arrive, modifient sensiblement les éléments dont elle se compose ou les corps étrangers dont elle est chargée. Dans de telles circonstances, l'analyse annuelle de l'eau peut seule déterminer sa bonne ou mauvaise qualité et autoriser l'application d'un système différent ou plus efficace. Pour que cette expérience offre de véritables garanties scientifiques et une base de comparaison certaine pour l'avenir, elle doit se faire d'une façon complète. Je suggérerais de prendre des échantillons d'eau à la tête du canal d'entrée, puis dans le réservoir et à divers endroits de la ville, à la sortie des robinets ou chantepleurs soit après quelques jours de beau temps, soit après une pluie abondante, et si nécessaire aux quatre saisons de l'année. L'analyse de tous ces échantillons déterminerait d'une façon scientifique et non équivoque la valeur des eaux servant à l'usage habituel des habitants de la ville. La composition de l'eau est toujours la même ; mais les influences climatologiques, le mode de construction des canaux et des réservoirs, les substances qui rentrent dans la confection des tuyaux de distribution et de service privé sont autant d'éléments divers pouvant amener des changements dans les qualités organiques de ce breuvage si sain et si utile que la Providence a mis à notre disposition pour tous nos besoins. Nous en avons fait l'expérience souvent.

Le dépôt que vous remarquez au fond d'un vase où l'eau a été versée quelques heures auparavant peut n'être qu'une boue ou une poussière inoffensive ; il peut être aussi un poison lent qui s'infiltrera dans vos veines et

produira un malaise général de la constitution. C'est l'analyse seule qui vous le dira. Donc une analyse fréquente, officielle, est nécessaire et conforme aux règles de l'hygiène publique et privée.

J. L. ARCHAMBAULT.

CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE.

La Société Espagnole d'Hygiène et l'assainissement de Madrid.—Les maisons municipales de désinfection.—Du battage en grand des tapis devant le conseil d'hygiène de la Seine.—Hygiène des maternités.—La Législation sanitaire en Finlande.

A la Société espagnole d'Hygiène, on travaille activement, ainsi dans les séances de mars dernier les Drs. Vignau, Torrés, Rebolledo, Parada y Santin, Osio, Monuz, etc., ont vaillamment discoursu sur l'assainissement de Madrid. Ils réclament de nouvelles plantations d'arbres, l'augmentation de l'eau distribuée, et en général l'assainissement du sol et de l'air dans Madrid et les autres villes d'Espagne.

La science hygiénique est très en honneur en Espagne et elle y a d'illustres représentants tels que les Drs. R. Rodriguez Mendez de Barcelone, Benito Avilès de Madrid, Tolosa Latour, les ingénieurs P. Garcia Faria, Estada, de Luxan, etc., etc.; mais l'administration gouvernementale et les municipalités s'occupent malheureusement peu de réaliser les vœux émis avec tant de compétence par la pléiade d'hygiénistes espagnols.

* * *

Le Dr. Chantemps, membre du conseil municipal de Paris, a déposé, il y a quel-

que temps, un rapport concluant à la création d'un service municipal de désinfection au moyen de la création de deux établissements spéciaux, rue des Récollets et rue de Vanves.

A l'étranger il y a déjà des services semblables. Ainsi à Nottingham, depuis 1876, une étuve gratuite et payante fonctionne.

"Londres possède depuis de nombreuses années, non seulement des étuves, mais encore des désinfecteurs publics, qui, après avoir détruit les objets sans valeur et pratiqué la désinfection des logements, transportent à l'étuve les meubles et autres objets de literie.

"Dans le plan adopté pour les deux stations qui doivent être créées à Paris, la séparation sera complète entre les objets à désinfecter et ceux déjà épurés ; les étuves seront à deux portes, l'une pour l'entrée des objets infectés et l'autre, ouvrant du côté opposé, pour leur sortie.

"Chaque établissement aura donc deux quartiers distincts séparés par un mur continu. A gauche, les objets à désinfecter, à droite les objets épurés.

"Les voitures amèneront les objets à désinfecter dans un local, d'où ils passeront dans les étuves à désinfection, pour en sortir par la deuxième porte des appareils, lesquels s'ouvriront dans un local spécial ; ils seront ensuite déposés dans le magasin.

"Le tout se fera sous les yeux d'un surveillant placé dans un bureau qui n'ouvrira sur aucun magasin, et d'où l'on pourra inspecter par des glaces en verre dormantes, les deux côtés de la station.

"Un local sera approprié pour le nettoyage, chaque soir, des chevaux et voitures, avant de passer dans le quartier des épurés.

"Une pièce spéciale sera réservée pour brûler les objets sans valeur.

"Deux petites salles de bains seront réservées pour les désinfecteurs qui devront se nettoyer chaque matin avant de passer dans l'autre quartier.

"Du côté du quartier des épurés, se trouvera une cuisine desservant deux réfectoires séparés, un pour chaque quartier.

"Dans le quartier des épurés est placé le bâtiment d'habitation. Au rez-de-chaussée : des écuries et des remises pour six chevaux et six voitures ; aux 1er et 2e étages, le logement du personnel qui comprendra un gardien-chef, deux désinfecteurs, un chauffeur, un garde-magasin, deux cochers, un employé et une femme de service.

"Trois étuves à vapeur humide sous pression permettront de détruire en quinze minutes les germes les plus résistants.

"Le personnel sera nourri dans l'établissement ; des soins de nettoyage sont imposés aux désinfecteurs ; avant le repas du soir, ils devront prendre un bain et se nettoyer d'une façon spéciale les cheveux et la barbe, changer complètement de linge et de vêtements.

"Le linge du personnel sera lavé à la station même.

"Dans ces conditions, le prix des deux stations est calculé à 300,000 fr., celui des chaudières et étuves compris.

"Le service de désinfection comprendra des désinfecteurs pour le service de désinfection à domicile.

"Le battage des tapis est une cause de propagation des maladies contagieuses, par les masses considérables de poussière qui se répand dans l'atmosphère du voisinage. Ces poussières renferment fréquemment les germes des affections auxquelles ont succombé les malades habi-

tant les locaux où ces tapis étaient en service.

“ M. Bunel a communiqué à ses collègues du conseil d'hygiène de la Seine un rapport duquel il résulte qu'un des plus grands magasins de Paris a fait construire, avenue Rapp, un appareil très ingénieux qui permet d'effectuer complètement en vase clos l'opération du battage des tapis.

“ Les conditions suivantes ont été imposées par le conseil de salubrité à l'emploi de cet appareil :

“ 1o. Le nettoyage se fera dans des chambres parfaitement closes et au moyen d'un courant d'air forcé :

“ 2o. Les chambres ne pourront être ouvertes qu'après cessation complète de l'envoi de l'air sous pression, et après un laps de temps suffisant pour obtenir un dépôt complet des déchets et des poussières ;

“ 3o. Le lanterneau à lames de persiennes qui surmonte la dernière chambre à poussière sera garni de toiles métalliques à mailles serrées, en nombre suffisant pour qu'il n'y ait aucune dispersion des poussières à l'extérieur ;

“ 4o. Avant leur enlèvement des chambres, les poussières et les déchets seront humectés avec de l'eau chlorurée ;

“ 5o. Les déchets de laine et les poussières seront brûlés sous les foyers de la machine.

“ Dans le cas où les pétitionnaires voudraient utiliser ces déchets, ils devront préalablement les désinfecter et les traiter par la vapeur d'eau sous pression à une température supérieure à 100 ° ou par l'acide sulfureux.

“ 6o. Il sera fait de fréquents lavages des chambres et des appareils avec des liquides désinfectants : eau chlorurée, hypofluorite de soude, sulfate de fer, etc.

“ Ces mesures indispensables dans l'intérêt de ceux qui utilisent ces déchets et des habitants du voisinage, constituent un progrès sensible sur l'état actuel.

* * *

A la Société de médecine publique et d'Hygiène professionnelle, le Dr. Pinard a lu un travail fort intéressant sur l'hygiène des maternités. Il décrit le fonctionnement de la maternité de l'Hôpital Lariboisière. De cette description nous extrayons le passage suivant :

“ La maternité de Lariboisière comprend un service interne et un service externe.

“ Le service interne, à l'hôpital, est essentiellement composé d'une grande salle de 28 lits, isolée, en 1883, de l'escalier y conduisant, par une petite pièce dite salle de désinfection ; d'une salle de travail attenante à la grande salle et renfermant 3 lits, et, depuis le 15 février 1885, d'un service d'isolement situé dans un autre pavillon et composé de 4 chambres à un lit. Les lits et les berceaux sont ceux du pavillon Tarnier, les tables de nuit et les chaises sont en fer ; les rideaux des fenêtres ont été supprimés et remplacés par des stores au dehors ; depuis 1884, les balais et les plumeaux sont aussi supprimés ; on se contente de laver le parquet au moins une fois tous les jours et les murs au moins une fois tous les mois. Le lavage du parquet se fait avec de la liqueur de Labarraque ou de la solution de biiodure de mercure ; le lavage des murs uniquement avec de la solution de biiodure. La salle de travail est lavée au moins deux fois par jour. Lorsqu'une femme quitte le service, tout son mobilier est également lavé.

“ On ne touche jamais une parturiente sans s'être désinfecté et lavé les mains

dans une solution antiseptique. Lorsqu'elle arrive dans le service, on lui donne un bain, si faire se peut, puis une irrigation vaginale antiseptique et une autre après la délivrance ; ces irrigations sont renouvelées trois fois par jour et on maintient en permanence sur la vulve des compresses imbibées du même liquide et changées aussi trois fois par jour.

“Le liquide employé est une solution de biiodure d'hydrargyre et d'iodure de potassium, de 0gr25 chaque pour 1,000 grammes d'eau. Le corps gras employé pour les explorations et les opérations est de la vaseline phéniquée au 1/00. Tous les instruments sont flambés.

“ Le service interne ne reçoit que des femmes en travail ou des femmes enceintes atteintes d'accidents ou présentant des cas de dystocie ; quant à celles chez lesquelles rien d'anormal n'est constaté et dont la *maladie* n'est pas imminente, elles sont conduites chez une sage-femme agréée, c'est-à-dire dans le service externe, et emportent avec elles un litre de solution antiseptique concentrée fournie par l'hôpital. Cette solution, qui est renouvelée si c'est nécessaire, doit permettre à la sage-femme de donner à la parturiente les mêmes soins que dans le service interne.

“Voyons maintenant les résultats. Dans le service interne, sur 2,922 accouchements, il y eut 29 décès par infection, mais sur ces 29 cas de septicémie 12 seulement furent constatés dans le service, les autres ayant été apportés du dehors. Ces 12 cas se répartissent comme suit : 7 en 1883, 3 en 1884, 1 en 1885, 1 en 1886.

Aucun cas de septicémie ne fut envoyé chez les sage-femmes, et cependant, sur 5,214 accouchements, il y eut 13 décès

par infection : 1 en 1883, 3 en 1884, 4 en 1885, 5 en 1886.

Il y a donc eu une augmentation progressive de la septicémie pour le service externe chez les sage-femmes ; il y a eu au contraire une certaine diminution progressive pour le service interne, et l'état sanitaire de l'hôpital est tel que dans les deux dernières années 150 opérations ont pu être pratiquées sans qu'aucune femme ait succombé.

Comme nos lecteurs auront pu le voir le service de la maternité de Lariboisière est fort bien fait ; malheureusement il n'en est pas de même partout.

* * *

Notre sympathique collègue le Dr. A. Palmberg a fait à la Société française d'Hygiène, il y a quelque temps déjà, une savante conférence sur la législation sanitaire en Finlande. Elle a été imprimée par les soins de la société, et forme une petite brochure de 19 pages.

Nous en extrayons les renseignements suivants concernant la salubrité des villes :

Si les finances le permettent, les villes doivent être munies d'égouts d'une grandeur conforme à leur but. Dès que l'égout est construit les propriétaires sont obligés de faire construire des embranchements dans leurs cours ou dans leurs maisons d'après le système approuvé par la commission de salubrité.

Chaque ville est obligée de veiller à ce que l'eau destinée aux ménages soit en quantité abondante et de bonne qualité.

Les usines insalubres doivent être éloignées des parties les plus denses de la ville ; l'administration doit approuver l'emplacement après avis conforme de la commission de salubrité,

Chaque ville est obligée de se donner des règlements spéciaux appropriés à ses conditions et besoins locaux.

Ces règlements doivent contenir :

1o. Une construction spéciale pour la commission de salubrité ;

2o. Des règlements spéciaux sur la surveillance des logements et des hôtels garnis ; sur le nettoyage de la voirie, des vidanges et des cours ; sur les systèmes de latrines, sur les établissements insalubrité publique.

L'hygiène publique en Finlande est donc assez bien organisée depuis 1879. Ce pays situé à l'extrémité de l'Europe compte des hygiénistes de la plus haute valeur et parmi eux nous sommes heureux de signaler notre distingué collègue et ami, le Dr. Palmberg,

A. HAMON.

LE SURMENAGE INTELLECTUEL.

Le *Journal de l'Instruction Publique* dit :

“ Nous ne saurions trop nous élever contre l'abus des études, les classes de trop longue durée et l'exagération des devoirs à domicile. Aujourd'hui, dans quelques-uns des principaux États de l'Europe, l'opinion publique se préoccupe vivement de cette question. Dans un discours prononcé sur ce sujet par Mgr. Frappel, évêque d'Angers, député au conseil législatif de France, nous lisons les passages suivants : ”

“ Je ne suis point hostile à la diffusion de l'instruction populaire ; j'estime comme vous tous, que dans un pays de suffrage universel, tous les citoyens devraient au moins savoir lire et écrire ; que la richesse d'un pays s'accroît avec ses lumières, et que l'instruction ajoute

au travail une force qui en double les résultats.

“ Tout cela est incontestable et incontesté, sur quelque banc que nous siégeons.

“ Mais enfin la force physique, les robustes constitutions, les tempéraments vigoureux, c'est aussi quelque chose dans ce bas monde, cela n'est indifférent à la destinée d'un pays ni pour la paix ni pour la guerre. Jamais une race débilitée ne tiendra devant une race où l'énergie est plus grande ; l'histoire est là pour le montrer.

“ Or, aujourd'hui, nous voyons des populations qui vont s'affaiblissant de jour en jour, qui savent moins que par le passé, supporter la fatigue et le travail. Vous avez dû abaisser, à plusieurs reprises, la taille réglementaire de nos jeunes soldats.

“ Quant au mouvement de la population en France, le sujet est si triste et si lamentable pour tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de la patrie, que je n'en veux rien dire.

“ En condamnant les enfants à une immobilité trop prolongée à l'école maternelle, puis à l'école primaire ; en les obligeant à vivre dans une atmosphère nécessairement viciée, malgré les précautions que vous prenez ; en leur imposant, par la surcharge des matières, une tension d'esprit au-dessus de leurs forces, vous surexcitez le système nerveux aux dépens du reste de l'organisme.

“ Vous amenez, par voie de conséquence, la langueur et l'inertie des facultés digestives, les troubles de la vue et particulièrement la myopie, les déviations de la taille, la méningite, l'anémie, la phthisie. Vous préparez des populations étioilées, sans force et sans initiative.

“ On a introduit la gymnastique dans le plan d'études et on a bien fait,

mais ce correctif est insuffisant. Le cerveau de l'enfant ne peut résister à la charge que l'on fait peser sur lui ; les programmes de l'enseignement primaire sont un chef-d'œuvre du charlatanisme pédagogique.

"Fénélon comparait le cerveau de l'enfant à une bougie allumée dans un lieu exposé au vent et dont la lumière vacille sans cesse. C'est cette lumière que l'on prétend fixer pendant trois heures consécutives.

"Ne comptez pas sur la troisième heure pour le moindre perfectionnement intellectuel. L'enfant n'y est plus ; il bâille, il allonge les jambes, il remue les bras, son attention est ailleurs, elle est au jeu, à ce jeu dont il ne faut pas le priver si vous voulez réaliser l'adage des anciens : *Mens sana in corpore sano*.

"Et encore si tout se bornait à six heures de classe par jour ! Mais les instituteurs primaires ne connaissent plus de bornes et donnent encore aux enfants des devoirs à faire à la maison.

"Et voilà l'enfant, au sortir de la classe, obligé à se mettre à écrire, à lire, à calculer, la tête et la poitrine penchées sur une table, à la lueur détestable d'une bougie ou même d'une chandelle. Ne vaudrait-il pas cent fois mieux, pour lui, remuer, jouer, courir en ayant devant lui la verdure, l'espace, le grand air ?

"Tout cela est factice, artificiel, contre nature et de cet excès de tension de l'esprit ne peuvent sortir que des cerveaux atrophiés, un épuisement prématuré des forces et des facultés vitales.

"Les nations dignes de l'avenir sont celles qui savent mener de pair l'éducation physique et le développement intellectuel. Le surmenage intellectuel est un abus contre lequel je m'élève. On le reconnaîtra certainement un jour, mais alors il sera peut-être trop tard,

parcequ'il aura produit à ce moment des conséquences désastreuses pour les forces et l'avenir du pays."

Il y a longtemps que les hygiénistes poursuivent activement une croisade dans ce sens favorable aux observations de la science. La presse politique elle-même de l'autre côté de l'atlantique s'émeut, à juste titre, en présence du surmenage scolaire comme d'un danger social. Enfin, de tous côtés des voix autorisées s'élèvent dénonçant des chiffres formidables de santés détruites par le défaut de connaissance de l'hygiène dans nos maisons d'éducation.

De nos jours, il est vrai, le niveau des études devient une nécessité inéluctable dans la lutte pour l'existence. Mais il ne faut jamais permettre que l'activité intellectuelle trahisse l'activité physique.

Le cerveau vit aux dépens du corps. Les éléments indispensables pour activer les fonctions d'assimilation et de désassimilation et par conséquent pour renouveler les organes, pour leur donner la vie, sont l'air pur, l'exercice, le mouvement, etc.

Dans notre pays, chose étrange, on oublie d'étudier les moyens de conserver, de perfectionner la santé des enfants. Les nombreuses déficiences des installations et des méthodes scolaires sont des causes maléficientes de débilité physique, de débilité morale. L'hygiène confine à la pédagogie, cotoie à chaque pas les lois de la vie : quatre heures de classe, six ou sept heures d'études, soit dix à onze heures de travail par jour ; puis nos établissements sont loin d'avoir été dotés de tous les progrès matériels que l'hygiène réclame en faveur de la vigueur physique, intellectuelle et morale de notre jeunesse, l'avenir du pays.

Il est donc temps de comprendre dans la pédagogie que l'hygiène a mission de donner à la culture de l'esprit

la bonne et solide assise d'une santé raffermie et d'un développement corporel régulier.

En agissant ainsi nous travaillerons à régénérer la société moderne amoindrie, débile et nerveuse.

DR. J. I. DESROCHES.

REPRODUCTIONS.

L'INTEMPÉRANCE.

Au Canada, on travaille à empêcher les abus causés par l'alcool, mais aux Etats-Unis on cherche à le bannir complètement. La question de la guerre à l'intempérance, qui est une des plaies les plus vives et peut-être des plus invétérées des Etats-Unis, devient décidément une question politique. Plus l'année 1887 s'avance et nous rapproche de 1888, année de la campagne présidentielle plus les partis se préoccupent, non-seulement de l'organisation toujours croissante du parti du travail, mais du bruit et du progrès constant des politiciens connus sous le nom de prohibitionnistes, parce qu'ils voudraient prohiber la manufacture et la vente des boissons alcooliques, autant que faire se peut—entièrement même, si la chose n'était pas inadmissible—sur toute la surface de l'Union Américaine.

Il n'est pas cette année une seule législature d'Etat, où des projets de loi plus ou moins radicaux n'aient été déposés, discutés, adoptés ou rejetés depuis le 13 janvier. Dans l'Etat de New-York, les démocrates ont réussi à faire frapper de *veto* par le gouvernement, le projet Crosny qui aurait élevé le prix des licences à New-York et à Brooklyn et aurait réduit de 3,000 au moins les 9,500 cabarets de la métro-

pole; mais partout ailleurs, surtout au Sud, où les démocrates sont en majorité et opposés, par principe, à tout ce qui sent de près ou de loin les lois somptuaires, on a eu à signaler des mesures qui tendent à diminuer ou à supprimer l'abus des boissons alcooliques.

L'*American Grocer*, organe des épiciers en gros aux Etats-Unis, estime à 15 millions le nombre de consommateurs de ces sortes de boissons, et à \$50 par an la somme que chacun d'eux consacre à boire, soit environ \$1 par chaque \$10 dépensés pour l'habillement la nourriture et le loyer. Bref, les buveurs aux Etats-Unis dépensent chaque année, en moyenne, depuis trois ans, la somme colossale de huit cent millions de piastres. En 1870, il s'y consommait 80 millions de gallons d'esprits distillés, 12 millions de gallons de vin et 205 millions de gallons de bière et porter. En 1886, ces chiffres étaient devenus 72 millions de gallons pour les liqueurs distillées, 22 millions pour les vins et 643 millions pour les bières.

Or, en 1870, il n'y avait que 38 millions d'habitants et, en 1886, 59 millions. En calculant à 50 0/0 pour les liqueurs distillées, 20 0/0 pour les vins et 8 0/0 pour les bières, la proportion d'alcool pur, on arrive, en chiffres ronds, à 59 millions de gallons d'alcool consommés par 38 millions d'habitants en 1870, et à 92 millions par 59 millions en 1886, c'est-à-dire à environ un gallon et demi par tête à l'une comme à l'autre date. Seulement, de 1870 à 1886, beaucoup d'intempérants chroniques se sont mis au thé et à l'eau froide, tandis que les autres se sont mis à boire double ou triple en sorte que les cas d'ivresse brutale et les crimes qui en résultent paraissent avoir doublé ou triplé selon le cas.

C'est en présence de ce fléau terrible que les Etats-Unis ont cru devoir

chercher le remède au mal, en prohibant entièrement la fabrication et la vente de l'alcool.—*Le Pionnier*.

UN DANGER.

Le Monde, en date du 26 juin, dit :

Dans son dernier numéro, le *Journal d'Hygiène Populaire*, une publication dont l'intérêt comme la popularité va croissant, publie, sous la signature du Dr. C. N. Barry, un remarquable article sur le danger que présentent les conduites d'eau en plomb.

Ce journal cite en partie l'article en question et termine par les réflexions suivantes :

« Cette question s'impose à l'attention des autorités. Il ne leur servirait de rien d'y rester indifférentes ou de répondre à ces observations autorisées par des mesures dilatoires, qui rentrent trop souvent dans leurs habitudes. Elles n'y gagneront rien. Pour notre part, après avoir fait écho au médecin qui signale le danger, nous conseillons fortement à toute personne ayant à boire ou à se servir pour l'alimentation d'eau ayant séjourné plusieurs heures dans les conduites en plomb, de la laisser couler rapidement et en assez grande quantité pour réduire au moins ce danger à ses moindres proportions. Ce sera un surcroît de consommation, mais on comprend que personne ne se laissera arrêter par cette considération..

Ce fait démontre entre mille autres la nécessité d'établir ici comme en France, comme dans tous les grands pays d'Europe, une Académie de Médecine qui serait appelée à se prononcer sur une foule de questions de travaux publics, d'économie interne et publique, et même politique, se rattachant par quelque côté à l'hygiène publique. Une telle institution aurait un large champ d'action parmi nous et jouerait un rôle

dont l'importance ferait plus que compenser les frais de son établissement et de son entretien.

Du reste, c'est folie de lésiner et de s'arrêter à une question de sous et de piastres quand il y va de l'intérêt de la santé publique.

Nous espérons que le gouvernement trouvera le moyen de réaliser cette idée. Il complètera ainsi son œuvre de développement matériel et de progrès intellectuel et moral en assurant au pays, dans la mesure de ses attributions et de ses pouvoirs, le fonctionnement régulier de la vie chez tous, grâce à de saines notions d'hygiène popularisées par un corps d'hommes compétents, dont il consacrerait l'autorité dans ces matières.

MORTALITE DE MONTREAL.

Les statistiques mortuaires pour le mois de mai dernier montrent le chiffre total de 441. Les causes de mort sont entre autres, les suivantes : rougeole, 10 ; diphtérie, 32 ; croup, 8 ; coqueluche, 3 ; fièvres typhoïdes, 2 ; diarrhée, 20 ; phthisie, 43 ; maladies du cœur, 14 ; bronchite, 15 ; pneumonie, 25 ; vieillesse, 5 ; débilité, 54 ; inconnues, 1.

La mortalité par quartiers se subdivise ainsi : Sainte-Anne, 36 ; Saint-Antoine, 71 ; Saint-Laurent, 33 ; Saint-Louis, 52 ; Saint-Jacques, 59 ; Sainte-Marie, 66 ; Ouest, 3 ; Centre, 7 ; Est, 8 ; Hochelaga, 9 ; Saint-Jean-Baptiste, 22.

Sur ce nombre on constate 273 Canadiens français, 69 protestants, 234 du sexe masculin, 177 du sexe féminin, 79 mariés, 14 veufs, 17 veuves, 52 célibataires et 249 enfants.

UNE INFAMIE.

Le public de Montréal a été ébahi de voir dans les journaux qu'à une assemblée du conseil d'hygiène tenue l'un de ces jours derniers, une demande de crédits fut faite par ce comité pour pourvoir aux frais de l'inspection du lait et des provisions, mais que cette demande a été mise de côté, l'avocat de la corporation ayant déclaré que le comité des finances ne pouvait accorder cet argent légalement.

Où l'avocat de la corporation a-t-il découvert que le comité des finances n'avait pas le droit d'accorder un semblable crédit au comité d'hygiène? Nous l'ignorons. Ce que nous savons c'est qu'un danger public menace la population de Montréal, et que le salut du peuple est la loi suprême. On sait en effet qu'un grand nombre de laitiers se gênent nullement de nous vendre du lait falsifié, mêlé à toute espèce de substances délétères, et que nous sommes condamnés à continuer de subir cet infâme système et de laisser les auteurs de ces crimes impunis, grâce à une interprétation quelconque de la loi, ou à la mesquinerie de nos autorités municipales.

Dans ces temps de maladies surtout, ce besoin se fait sentir plus rigoureusement que jamais, et puisque ceux qui sont chargés de veiller sur la santé publique, persistent à se renfermer dans leur coupable négligence, les citoyens devraient prendre les moyens pour les forcer à faire leur devoir.

Ce que nous avons dit du lait s'applique d'ailleurs à une foule de nos substances alimentaires, et il est plus que temps qu'un remède énergique soit apporté au mal.

Bien dit.

(*Le Monde.*)

VARIÉTÉS.

LIVRES REÇUS.—

Le monde au point de vue hygiénique.

Soins et nourriture de l'enfant pendant le premier âge.

Organisation et Législation Sanitaire de la Finlande.

Quelques notices sur l'hygiène de l'enfance.

Ces ouvrages sont de M. le Dr. A. Palmberg, Membre de la Société Française d'Hygiène, Président de la Commission de Salubrité de Wiborg, Membre correspondant à ce journal.

Rapport de la Commission nommée pour étudier le meilleur mode d'évacuation des immondices et d'assainissement de la ville de Barcelone. Cet envoi nous est fait par M. D. Pedro E. Garcia Faria, Membre Correspondant à ce journal.

Nos remerciements à ces Savants Collègues.

Nominations.—A la séance du 10 juin dernier, sur la proposition de MM. A. Hamon et Dr. J. I. Desroches, M. le Dr. Ed. Gauvreau directeur de l'Institut Vaccinogène du Dominion, à Québec, a été nommé Membre Associé Etranger de la Société Française d'Hygiène de Paris.

Notre excellent ami et collègue M. A. Hamon est nommé délégué scientifique à la Section Etrangère de l'exposition d'Hygiène de l'enfance à Paris.

LE CHOLÉRA ASIATIQUE.

NEW-YORK, 3.—Un agent de police de Détroit, (Michigan), a été pris soudain, en faisant sa ronde, d'une maladie que le médecin appelé à le soigner a déclaré être le choléra asiatique.